



ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Regroupement Pédagogique de l'Ecole de Versonnex et
l'Ecole du Val/Vallières sur Fier

Conditions :

1. Enfant né en 2021 et avant
2. Domicile : VERSONNEX ou VALLIERES SUR FIER (secteur de Val de Fier)

Votre enfant entre à l'école maternelle

1^{ère} étape

Adressez-vous à la **mairie de votre domicile** en présentant :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un justificatif de domicile ;
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

2^{nde} étape

Enregistrer l'inscription de votre enfant **par la directrice de l'école élémentaire**:

LUNDI 4 MARS 2024 entre 16h30 et 18h00

ECOLE DE VERSONNEX 10 RUE EDMOND BOSSON 74150 VERSONNEX

en présentant :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie ;
- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (carnet de vaccination par exemple)
- Après un changement de domicile : Prévenez le directeur de l'école où était scolarisé votre enfant. Il vous remettra un certificat de radiation.

Si l'enfant ne change pas d'école, vous n'aurez pas à renouveler son inscription chaque année.

- **CANTINE :** mairie dont dépend l'école
- **GARDERIE :** mairie de domicile

- **TRANSPORTS SCOLAIRES** (entre les 2 écoles, matin et soir) :
Communauté de Communes RUMILLY TERRE DE SAVOIE
3 place de la Manufacture BP 69 – 74152 Rumilly Cedex
Tél : 04 50 01 87 03

Mairie de VERSONNEX
Tél. : 04.50.62.15.91
accueil@versonnex74.fr
www.versonnex74.fr

Mairie de VALLIERES SUR FIER
Tél : 04.50.62.12.85
mairie@vallieres-sur-fier.com
www.vallieres-sur-fier.com